

LE FOOT 38

Procès Verbal
N° 397



SAISON 2018-2019



*Journal officiel
du District de l'Isère de Football*



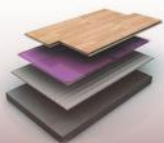
LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL



SUD RHÔNE ALPES
Toute une banque
pour vous

**APR
SOLS**



APPLICATION PRODUITS REVETEMENTS
LA FORTINIERE - 09 82 64 52 43



Célébrer. Récompenser. Communiquer



SOMMAIRE :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> COMITE DIRECTEUR | <input checked="" type="checkbox"/> FUTSAL |
| <input checked="" type="checkbox"/> BUREAU | <input type="checkbox"/> RECRUTEMENT ARBITRES |
| <input checked="" type="checkbox"/> SECRETARIAT ADMINISTRATIF | <input checked="" type="checkbox"/> REGLEMENTS |
| <input checked="" type="checkbox"/> APPEL | <input checked="" type="checkbox"/> SPORTIVE |
| <input type="checkbox"/> ARBITRES | <input type="checkbox"/> STADES MUNICIPAUX |
| <input type="checkbox"/> DELEGATIONS | <input checked="" type="checkbox"/> STATUT ARBITRES |
| <input type="checkbox"/> ETHIQUE ET PREVENTION | <input checked="" type="checkbox"/> TECHNIQUE |
| <input checked="" type="checkbox"/> FEMININES | <input type="checkbox"/> TERRAINS |
| <input type="checkbox"/> FOOT ENTREPRISE | <input type="checkbox"/> COMITE PILOTAGE FMI |
| | <input type="checkbox"/> DIVERS |

COORDONNEES DISTRICT ET COMMISSIONS

DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL
2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90
FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETAIRE GENERAL	04 76 26 82 93
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
FOOT LOISIRS	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99



BUREAU

REUNION DE BUREAU DU 10 JUILLET 2018

Présents : MM. Muffat Joly, Mallet, Montmayeur, Raymond, Louis, Bouat (n'a pas participé à la délibération et aux votes), Giroud-Garampon.

Après vérification des règlements du District, le Bureau impose à la commission sportive d'appliquer strictement l'article 24-5 concernant les critères de départage en cas de vacance.

Rappel définition de la vacance :

« une vacance, dans une division, est une place devenue libre pour quelque motif que ce soit ».

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 10 JUILLET 2018

FICHE COTISATION ET FRAIS D'ARBITRAGE

Veuillez prendre note que la fiche de cotisation et frais d'arbitrage pour la nouvelle saison 2018-2019 a été envoyée par mail à tous les clubs.

Cette fiche doit nous parvenir complétée avant le 23 Juillet 2018

ATTENTION : Pour cette nouvelle saison les catégories U19D1 et U17D1 passent en caisse de péréquation, les arbitres de ces catégories seront payés par le District de l'Isère

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

E-foot 38 PV N° 397 du 12 juillet 2018

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 MAI 2018

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

17-4 – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

[Date d'émission du relevé le 03/05/2018](#)

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie au 15 Mai 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU
582472 AC MISTRAL
552916 LA MAISON DES HABITANTS
553080 TURCS DE MOIRANS
563927 AS MAHORAISE
580788 ASS JEUNES FOOT CHASSE S/RHONE
581943 AS TURQUOISE
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS
614499 COMMUNAUX SMH
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN
681566 PLANET PHONE 38
590492 FUTSAL ETOILE FONTAINE

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 JUIN 2018

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

17-4 – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

[Date d'émission du relevé le 04/06/2018](#)

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie au 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU
582472 AC MISTRAL
552916 LA MAISON DES HABITANTS
553080 TURCS DE MOIRANS
563927 AS MAHORAISE
580788 ASS JEUNES FOOT CHASSE S/RHONE
581943 AS TURQUOISE

E-foot 38 PV N° 397 du 12 juillet 2018

590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS
614499 COMMUNAUX SMH
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN
681566 PLANET PHONE 38
590492 FUTSAL ETOILE FONTAINE
550477 FUTSAL PICASSO
863936 BRAGA SPORTING CLUB
581015 GUINEENS ISERE

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

APPEL : AS ST ANDRE LE GAZ – LA SURE – LARTEAU R. – BEAUREPAIRE US

REGLEMENTS : FC BALMES NORD ISERE

COMMISSION D'APPEL

REUNION DU MARDI 10/07/2018

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire) J. M. KODJADJANIAN, V. SCARPA, G. BISERTA.

Excusés: R. GUEDOUAR, Y. DUTCKOWSKI, R. NODAM.

CONVOCATIONS

DOSSIER N° 38: Appel du club de BEAUREPAIRE de la décision de la Commission de Discipline prise le 03/07/2018, PV N° 396.

Match : BEAUREPAIRE / NIVOLAS – SENIORS D3 –POULE C du 03/06/2018.

L'audition aura lieu le jeudi 19/07/2018 à 18h30.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

L'arbitre sera convoqué par sa boîte mail.

DOSSIER N° 39: Appel du club de LA SURE de la décision de la Commission sportive prise le 03/07/2018, PV N° 396.

[Non-respect de l'article 25-4 « vacances » des règlements généraux du district de l'Isère](#) : Non accession en catégorie D3 de l'équipe une.

L'audition aura lieu le jeudi 19/07/2018 à 19h00.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

DOSSIER N° 40: Appel du club de SAINT ANDRE LE GAZ de la décision de la Commission sportive prise le 03/07/2018, PV N° 396.

[Non-respect de l'article 25-4 « vacances » des règlements généraux du district de l'Isère](#) : Non accession en catégorie D3 de l'équipe deux.

L'audition aura lieu le jeudi 19/07/2018 à 19h30.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

APPEL REGLEMENTAIRE

AUDITION DU MARDI 10/07/2018

RELEVE DE DECISION

Composition de la Commission d'Appel du district de l'Isère.

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire) V. SCARPA, J. M. KODJADJANIAN, G. BISERTA.

DOSSIER N° 35: Appel du club de L'AJAT VILLENEUVE de la décision de la Commission départementale des règlements prise le 12/06/2018, parue le 14/06/2018, PV N° 393.

[Sur la sanction infligée au club : Article 62-2-3 RECIDIVE CLUB](#) : A l'issue de la saison 2017/ 2018, l'équipe séniors deux du club de L'AJAT VILLENEUVE ne peut accéder à la division supérieure si elle en a acquis le droit sportivement.

E-foot 38 PV N° 397 du 12 juillet 2018

· La commission départementale d'appel :

· Confirme la décision de la commission départementale des règlements prise lors de sa réunion du 12/06/2018.

· Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du club de L'AJAT VILLENEUVE.

ATTENTION : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Départementale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par la boîte mail des clubs.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO

COMMISSION FEMININES

Réunion mardi 10/07/2018

Présents : J. Issartel, Th. Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

ATTENTION : Toute demande faite par un autre moyen que la boîte mail officielle du club n'est plus prise en compte. Il est demandé instamment aux clubs d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boîte mail de la commission féminine

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements.

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires.

COURRIERS : LA MOTTE SERVOLEX, EMILIE COLIN, LAUZES, BALMES NORD ISERE, BOURGOIN.

COUPE DE FRANCE

Engagement en coupe de France jusqu'au 15 aout

CHAMPIONNAT U 18 F A 11

Les clubs intéressés par cette catégorie sont priés de nous le signaler dès qu'ils ont confirmation de leur engagement.

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

COURRIER :

- LA MOTTE SERVOLEX : pensez à vous inscrire sur foot clubs.
- BOURGOIN : transmis à la commission des règlements.

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55

E-foot 38 PV N° 397 du 12 juillet 2018

COMMISSION FUTSAL

REUNION DU MARDI 10 JUILLET 2018

Présents (e) : LOUIS J. ; M.J. MUFFAT-JOLY ; CARRETERO C.



La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous.

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnées du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

INFOS :

Réunion Futsal de début de saison fixée au mercredi 05 septembre 2018 à 19h00 au District de 'Isère.

CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININ

Le DIF suite à la demande de certains clubs, souhaite créer un championnat Futsal Féminin seniors pour la saison 2018/2019. Pour la 1^{ère} année de fonctionnement aucun frais d'inscription ne sera demandé.
Seule la LICENCE est OBLIGATOIRE et une tenue sportive correcte exigée (CIRCULAIRE 4 du 04 JUILLET 2014)

COMMISSION DES REGLEMENTS

REUNION DU MARDI 10 JUILLET 2018

Présent : M. BOULORD.

Excusés : MM. GALLIN, HUGOT, ROBIN, BONO, REPELLIN, VITTONI, PINEAU.

COURRIERS

F.C. BOURGOIN- JALLIEU : votre nouvelle équipe séniors féminine à 11 sera inscrite en championnat niveau : D2.

ENTENTES

Article 2 - Ententes entre clubs / REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES DISTRICT DE L'ISERE / 2-1 - Afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes joueurs possible et de remédier aux difficultés rencontrées par certains clubs pour constituer, dans une catégorie donnée, une équipe complète, le statut fédéral des jeunes a donné aux Ligues Régionales la possibilité d'autoriser la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes (garçons et féminines).

Le Comité de Direction de la LRAF a fixé ainsi qu'il suit les modalités de ces "Ententes".

La demande sera adressée au District concerné et devra comporter :

1. L'accord écrit de chaque club.
2. La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'Entente est demandée.
3. La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente.
4. Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation ne sera donnée que pour une seule saison.

Les Ententes ne peuvent participer qu'au seul championnat de District et sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de clubs. **Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau Excellence de leur catégorie.**

Par raisons précises nécessitant la création de cette Entente, il faut entendre que les clubs n'ont pas l'effectif suffisant.

U 19

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
1.19	VALONDRAS	CASSOLARD PASSA- GEOIS		CASSOLARD PASSAGEOIS
2.19	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES

U17

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
1.17	VALONDRAS	CASSOLARD PASSA- GEOIS		CASSOLARD PASSA- GEOIS
2.17	CHABONS	OYEU		OYEU
3.17	A.S. GRESIVAUDAN	C.A. GONCELIN		C.A. GONCELIN
4.17	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

U15

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
1.15	CHABONS	OYEU		CHABONS
2.15	A.S. GRESIVAUDAN	C.A. GONCELIN		A.S. GRESIVAUDAN
3.15	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

U13

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
1.13	CHABONS	OYEU		CHABONS

U11-U10

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
1.11	CHABONS	OYEU		CHABONS

FEMININES à 8 SENIORS

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
1.FEM.8	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES

TRESORERIE

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 MAI 2018

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

17-4 – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 03/05/2018

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie au 15 Mai 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU
582472 AC MISTRAL
552916 LA MAISON DES HABITANTS
553080 TURCS DE MOIRANS
563927 AS MAHORAISE
580788 ASS JEUNES FOOT CHASSE S/RHONE
581943 AS TURQUOISE
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS
614499 COMMUNAUX SMH
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN
681566 PLANET PHONE 38
590492 FUTSAL ETOILE FONTAINE

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 JUIN 2018

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

17-4 – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 04/06/2018

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie au 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU
582472 AC MISTRAL
552916 LA MAISON DES HABITANTS
553080 TURCS DE MOIRANS
563927 AS MAHORAISE
580788 ASS JEUNES FOOT CHASSE S/RHONE
581943 AS TURQUOISE
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS
614499 COMMUNAUX SMH
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN
681566 PLANET PHONE 38
590492 FUTSAL ETOILE FONTAINE
550477 FUTSAL PICASSO
863936 BRAGA SPORTING CLUB
581015 GUINEENS ISERE

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 10 Juillet 2018

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni / G. Bouat / D. Guillard / D. Marchal / C. Maugiron

Excusés : F. Agaci / B. Buosi

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U15 A 11

Rappel date butoir des pré- engagements U15 D1 et D2, le 23 juillet et D3 le 10 Septembre 2018

SENIORS

La présente parution est indicative et ne pourra être entérinée qu'après homologation de toutes les rencontres, la mise à jour du bonus-malus et que toutes les procédures en cours ou à venir des différentes commissions de discipline, des règlements et d'appel aient été traitées :

D1	D2 A	D2 B
Cote St André	Fc 2a	Isle d'Abeau
Villeneuve	Creys Morestel	Nivolas
Mos 3R	FC Voiron Moirans	UNIFOOT
St André Gaz	Gières 2	Le Versoud
Domarin	Eybens 2	Sassenage 2
Voreppe	Tour St Clair 3	Echirolles fc 3
Varèze	Seyssinet 2	Rachais 2
La Murette (réunion)	Vallée du Guiers 2 (réunion)	Estrablin (réunion)
St Maurice	ASIEG	ASP Bourgoin
Vallée de la Gresse 2	St Cassien	St Marcellin 2
Charvieu 2	Seyssins	Sud Isère
Martineriois	Balmes Nord Isère	Vallée Gresse 3

Courrier de L.C.A Foot : les règlements de District ne permettent pas de répondre favorablement à votre demande.

Le Co- Président
L. Mazzoleni

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du MARDI 10/07/2018

Présents : H. Giroud-Garampon, F. Nardin,

Excusés : A. Serve, D. Franzin, C. Farrat.

RAPPEL : Les clubs en infraction au statut de l'arbitrage pour la saison 2018/2019 ont paru sur le PV N° 378 du mardi 27 Février 2018 et N° 394 du lundi 18 Juin 2018.

COURRIERS

ARBITRES :

SAINT ALBIN Laurent : Après deux années « indépendant » la commission entérine votre demande de représenter le club de VALLÉE DE LA GRESSE au statut de l'arbitrage dès la saison 2018/2019.

E-foot 38 PV N° 397 du 12 juillet 2018

KEITA IBRAHIMA : La commission entérine votre demande d'être indépendant pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020

CHABANE AMAR : La commission entérine votre demande d'être indépendant pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020

CLUB : JARRIE-CHAMP :

Vous avez droit pour la saison 2018/2019 à six mutés dont deux mutés hors période.

GUINEENS DE L'ISERE : La commission vous informe de la démission de votre club de Mr **KEITA IBRAHIMA**.

AS MARTINEROIS : La commission vous informe de la démission de votre club de Mr **CHABANE Amar**

Le Président
Herve GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire
Florent NARDIN

COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 10 juillet 2018



Les Formations d'Educateurs / Educatrices 2018/2019

Mois	Formation	Dates	Lieu
AOUT/SEPTEMBRE	CFF1 (discontinu)	30 - 31 Aout 2018 6 - 7 Septembre 2018	
SEPTEMBRE	CFF1 (discontinu)	13 -14 et 20 -21 Septembre 2018	<i>Secteur Grenoble</i>
OCTOBRE	CFF3 (discontinu)	08 - 09 et 15 - 16 Octobre 2018	
	Module 1 Gardien de But	10 - 11 Octobre 2018	
NOVEMBRE	certification CFF4 (17-18)	16 Novembre 2018	<i>Sassenage</i>
	MODULE U7	17 Novembre 2018	
	CFF4 (projet associatif)	29 - 30 Novembre 2018	<i>Sassenage</i>
DÉCEMBRE	CFF2 (discontinu)	3 - 4 et 6 - 7 Décembre 2018	
	Certification CFF1(session Avril-Aout)	5 Décembre 2018	
	certification CFF1 (session septembre)	12 Décembre 2018	
JANVIER	CFF4 (sportif/ éducatif)	24 - 25 Janvier 2019	
FÉVRIER	MODULE U9	14 - 15 Février 2019	
	FUTSAL DECOUVERTE	15 Février 2019	
	MODULE U11	21 - 22 Février 2019	
MARS	Certification CFF3	6 Mars 2019	
	MODULE U9	7 - 8 Mars 2019	<i>Secteur Nord-Isère Domarin</i>
	CFF2 (discontinu)	11 - 12 et 18 - 19 Mars 2019	
	MODULE U11	14 - 15 Mars 2019	<i>Secteur Nord-Isère Domarin</i>
AVRIL	MODULE Perf gardien de but 2	2 - 3 Avril 2019	
	Certification CFF2 (décembre)	10 Avril 2019	
	MODULE U9 Mineurs	23 - 24 Avril 2019	
MAI	Certification CFF1	28 Mai 2019	
JUIN	Certification CFF1	11 Juin 2019	<i>Domarin</i>
	Certification CFF2 (Mars)	26 Juin 2019	

Renseignements Techniques : Thomas BARTOLINI - CTD

Renseignements Administratifs : District de l'Isère de Football - Pôle Formations

LISTE DES JOUEURS CONVOQUES
STAGE SELECTION U15
du MARDI 28 au 30 AOÛT 2018 A AUTRANS

NOM	PRENOM	CLUB
BOUZEROUATA	Mohamed	AS Martinerois
BROTTA	Remy	FC Charvieu-Chavagneux
CONAND	Théo	US Creys Morestel
DALBEGUE	Liam	AS Domarin
CHENEVIERE	Solen	ES Manival
BOISSERON	Timéo	ES Manival
BLAIN	Baptiste	ES Manival
RAFANOMEZANA	Tianny	FC Crolles B.
CROUZET	Mattéo	FC Crolles B.
DI TOMMASO	Noah	FC Echirolles
BISARO	Clément	FC Echirolles
MARTINS	Cédric	FC Echirolles
CALATAYUD	David	FCBJ
GARDE	Remi	FCBJ
EL AMINE	Sabri	FCBJ
KADA	Ryan	FCBJ
MASCARENHAS	Matteo	FCBJ
VIDON GENI	Joseph	FCBJ
BOURAS	Théo	FCSA
HANNEDOUCHE	Mathis	GF38
GUISSI	Hedi	GF38
BERARD DELAY	Yanis	GF38
CHOUTRI	Gebril	GF38
DA ROCHA	Diego	GF38
TRIBOULLET	Noam	Grpt Sud Dauphiné
ROLLAND	Maxime	US La Murette
MAATAR	Lounes	OC Eybens
MORIN	Lucas	OC Eybens
ZANCA	Thomas	OND

LE STAGE PPF FEMININ
MARDI 28 AOUT 2018 AU DISTRICT
Liste des joueuses convoquées

Nom	Prénom	Club
COLLIAT	Mailys	FC Vallée du Guiers
MASSIMO	Giovanna	FC Claix
KASMI	Axelle	GF 38
AZZARO	Emma	GF 38
DIAS	Marilou	GF 38
MONTOYA	Loane	ACFC
RIBES	Tiphaine	ACFC
POIZAT	Axelle	GF 38
TRIPPIER	Camille	Nivolas
BUISSON	Léa	FC Vallée du Guiers
ZIVANOVIC	Milla	FC Seyssins
PONS	Lou Ann	US Creys Morestel
ROMANET	Justine	2 Rochers FC
DUMAS	Maëlys	Ro-Claix
VELLA	Elysa	Côte St André
FREYNET	Océane	FC Sud Isère
GUILHEMJOUAN	Kirsten	La Côte St André
BEN MOULOUD	Sana	2 Rochers FC
BALBO	Ilona	2 Rochers FC
BUISSON	Clara	Chaton Estrablin
FUGIER	Lisa	CS Nivolas
BOUVIER	Laurine	FC Isle d' Abeau
VERCELLINO	Camille	FC Seyssins
MAZUIR	Anna	CS Nivolas
JAROSZ	Leony	Chaton Estrablin
BLOYON	Mathilda	FC Vallée du Guiers
DUBREU	Doriane	FC Vallée du Guiers
BORIE	Ambre	FC Sud Isère
BETTAHAR	Manelle	GF 38
WILSON	Niamh	St Martin d'Uriage
LEGALLE	Clara	AS Vézeronce Huert
YAHIA BEY	Maïssa	FC Echirolles
VERISSIMO	Katarina	ACFC
SORIANO	Lucie	FC Vallée Bleue
JOURDAN	Félicie	GF 38
ZUCARO	Lilou	GF 38
ESSI	Sofia	GF 38
MAUFROID	Sabrina	FC Vallée du Guiers
AGUADO	Cynthia	CS Nivolas
LOCATELLI	Hana	2 Rochers FC
CHICHA DOUVIER	Lorna	FC Voiron Moirans
PIN	Sophie	La Murette
TINOUCHE	Dina	FC Isle d' Abeau
ROSSINI	Tess	AS Vézeronce Huert
PEREZ AMADOR	Elise	Claix Football